



Tri biodéchets : ce qu'il faut savoir

À compter du 1er janvier 2024, les collectivités territoriales sont tenues de mettre en place un tri à la source des biodéchets pour les particuliers, dans le cadre du service public de gestion des déchets. Cela fait suite à la directive cadre européenne sur les déchets et à la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGEC).

Pourquoi séparer les biodéchets du reste des déchets ?

À ce jour, les biodéchets représentent encore un tiers des déchets non triés des Français. Leur incinération produit des gaz à effet de serre. A l'inverse, les trier permet différents bénéfices :

- **Réduire** le bilan carbone à travers la réduction du stockage et de la combustion des déchets.
- **Produire du biogaz** qui peut être soit destiné à un usage local, soit réinjecté dans le réseau de gaz naturel.
- **Produire des composts de biodéchets** qui vont combler en partie l'appauvrissement des sols.

Comment réaliser le tri à la source des biodéchets ? Deux solutions soit une gestion de proximité par du compostage individuel ou collectif, soit une collecte supplémentaire et séparée. La COBAS dans son magazine de décembre 2023, distribué dans les boîtes aux lettres, a indiqué que pour les maisons individuelles :

Vous habitez une maison individuelle ?

À compter d'avril 2024 des journées de distribution de composteurs individuels seront organisées à un tarif préférentiel de 10 €, sur présentation d'un justificatif de domicile, au Pôle Environnement de la COBAS, situé au 680 bis avenue de l'Aérodrome, 33260 La Teste-de-Buch (dans la limite des stocks disponibles).



Bacs déchets de jardin.

Vous pouvez aussi ajouter vos biodéchets d'origine végétale et non carnée (épluchures de fruits et légumes, marc et filtres en papier de café, coquilles d'œuf, sachets de thé, ...) **en vrac** dans votre bac à couvercle marron, en les mélangeant avec les déchets végétaux de votre jardin : ils seront ainsi compostés au centre de valorisation des déchets du Teich. Le compost produit, normé pour une utilisation en agriculture biologique est proposé à la vente, en vrac, sur place.

EN PAGE SUIVANTE :

FICHE PRATIQUE pour réussir son COMPOST

A CONSERVER Chez vous



Que mettre dans son composteur ?

Déchets humides (azote)

- Pelures, épluchures et restes de fruits et de légumes (cuits ou crus) non traités
- Marc de café, sachets de thé, coquilles d'œufs broyées,
- Reste de tontes de gazon (en petite quantité), mauvaises herbes non montées en graine
- Fleurs coupées fanées, plantes d'intérieur

Déchets secs (carbone)

- Résidus de jardins (brindilles, feuilles mortes non vernissées, broyas de taille de haie)
- Papier kraft, cartons bruns, rouleaux papier toilette, essuie tout
- Journaux, boîtes d'œufs découpées sans les étiquettes

Qu'est-ce qu'il ne faut pas mettre dans son composteur ?

Déchets de jardin et de cuisine :

- Les fruits et légumes traités,
- La viande et le poisson ainsi que les arêtes et les os.
- Les coquilles de fruits de mer
- Les produits laitiers
- La graisse, les huiles, la mayonnaise
- Les mauvaises herbes montées en graines et les tontes contenant des plantes grainées
- Les graines de certaines plantes qui peuvent germer (tomates, potirons...).
- Les épluchures de pommes de terre (porteuses de maladies)
- Les feuilles de rhubarbe (puissant insecticide)
- Les plantes récemment traités chimiquement.
- Les plantes malades
- Les feuilles vernissées (laurier, magnolia..)

Déchets de maison :

- Les excréments des animaux
- Les déchets de toilettes sèches
- Le papier glacé et les papiers imprimés en couleur
- Les plastiques, le verre, les métaux
- Les tissus synthétiques
- Le bois de menuiserie
- Les couches-culottes.
- Les sacs d'aspirateur
- Les cendres de barbecue

Les bonnes pratiques pour réussir son compost

- Déposer les biodéchets coupés en morceaux
- Equilibrer les apports de matières sèches et matières humides
- Recouvrir les apports d'une poignée de matière sèche
- Brasser son compost pour l'aérer au maximum
- Vérifier l'humidité (ni trop sec, ni trop humide)